

**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU
D'UN MATERIAU PREVU A L'ARTICLE 5
DE L'ARRÊTE DU 21 NOVEMBRE 2002
Valable 5 ans à partir de la date de délivrance**

PROCES-VERBAL N° 15-01589 L

Et 1 annexe de 3 pages

MATERIAU présenté par : DECASPORT SAS
BP 147
4/8 QUAI DE SEINE
93403 SAINT OUEN Cedex
FRANCE

REFERENCE(S) COMMERCIALE(S) : 550001 DECASPORT MURAL

DESCRIPTION SOMMAIRE : Mousse polyuréthane 33kg/m³ ignifugée dans la masse recouverte par collage d'une enveloppe en jersey coton avec enduction PVC ignifugé dans la masse sur une face
Masse surfacique nominale: 3.4 kg/m²
Epaisseur nominale : 26 mm
Coloris : divers

RAPPORT D'ESSAI : N° 15-01589_{E1-V1} du 12 juin 2015

NATURE DES ESSAIS : Essai par rayonnement

CLASSEMENT : **M 2** en pose collée sur support type fibre-ciment M0 non isolant.

DURABILITE du classement (Article 5 de l'annexe 2) : non limitée a priori.

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai annexé.

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

NOTA : Sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essai annexé.

A Lyon, le 12 juin 2015

Responsable de Site ou son représentant
Bruno CHEVET

PO 



ACCREDITATION
N° 1-0101*
PORTÉE
COMMUNIQUÉE
SUR DEMANDE